

E X T R A I T

du procès-verbal du Conseil communal de Servion
présidé par Mme Christine Mueller

LE CONSEIL COMMUNAL DE SERVION

- vu le préavis municipal n° 01-2025 du 19 mai 2025,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

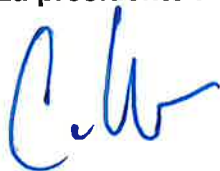
dans sa séance du 23 juin 2025, décide :

- **d'approuver les comptes 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité ;**
- **d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

Au vote, cette décision a été acceptée à la majorité.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2025.

La présidente :



Christine Mueller



La secrétaire :



Svetlana Antenen